

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Prestation électronique de services pour déclarer les ventes, achats et reprises d'halocarbures

Démarche pas à pas pour une déclaration électronique

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
1. Identifiant clicSÉCUR-Entreprises et inscription à la PES-halocarbures	1
2. Accès à la PES-Halocarbures et informations générales	2
Inscription	2
Accès au système Halocarbures	2
Page du système Halocarbures	2
3. Format des Fichiers de transmission	4

AVANT-PROPOS

Ce guide d'utilisation du système Halocarburess a pour objectif de soutenir les entreprises assujetties qui doivent transmettre un rapport annuel de ventes et d'achats d'halocarburess et un rapport annuel de reprises d'halocarburess par l'entremise d'une prestation électronique de services (PES).

Règlement

Le système Halocarburess permet aux entreprises assujetties aux sections I et III du chapitre V du Règlement sur les halocarburess de transmettre leurs rapports annuels de façon sécuritaire. Pour vous référer au Règlement sur les halocarburess, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2029>.

Nous joindre

Équipe responsable de la gestion des halocarburess :

Téléphone : 1 418 521-3833

Courriel : halocarburess@environnement.gouv.qc.ca

1. IDENTIFIANT CLICSÉQUR-ENTREPRISES ET INSCRIPTION À LA PES-HALOCARBURES


Pour transmettre vos déclarations annuelles, vous devez tout d'abord être inscrit dans le système Halocarbuures. Pour vous y inscrire, vous devez communiquer avec l'équipe responsable à l'adresse halocarbuures@environnement.gouv.qc.ca.

Pour pouvoir accéder à la PES-Halocarbuures, vous devez également posséder un identifiant clicSÉQUR-Entreprises.

Pour vous procurer cet identifiant, adressez-vous à Entreprises Québec et, par la même occasion, désignez un responsable des services électroniques (RSE). Lorsque le code d'utilisateur et le mot de passe du RSE auront été activés par Entreprises Québec, le RSE pourra s'inscrire aux services en ligne du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Pour plus de détails au sujet de clicSÉQUR-Entreprises, visitez le www.info.clicsequer.gouv.qc.ca/entreprises/.

Le RSE désigné doit accorder le droit d'accès, à l'aide d'une procuration **interne**, à chaque personne susceptible d'effectuer une déclaration. Une procuration **externe** peut également être accordée si votre entreprise désire confier à un consultant le mandat de transmettre les rapports. Ce droit d'accès permet uniquement de transmettre les déclarations annuelles.

Une démarche détaillée est présentée dans la *Procédure d'inscription à l'intention des responsables des services électroniques (RSE)*.

Une fois votre identifiant et votre mot de passe obtenus, vous pourrez procéder à votre authentification en cliquant sur l'icône , dans la page suivante du site Web : www.environnement.gouv.qc.ca/air/halocarbuures/pes.htm.



Vous aurez alors la possibilité de transmettre vos déclarations en utilisant la PES-Halocarbuures.

2. ACCÈS À LA PES-HALOCARBURES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscription

Si votre entreprise n'est pas inscrite au système Halocarbures, vous devez le faire en envoyant une demande par courriel à l'adresse halocarbures@environnement.gouv.qc.ca ou en laissant un message au 1 418 521-3833.

Accès au système Halocarbures

- Allez à la page informationnelle sur le Règlement sur les halocarbures du site Web du MELCC (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/halocarbures/index.htm>).
- Accédez à la page d'accueil du système Halocarbures en cliquant sur  et prenez connaissance de l'information qui s'y trouve.
- Cliquez sur  et utilisez votre identifiant clicSÉCUR-Entreprises, afin que le système procède à l'authentification. Vous pourrez alors accéder au système Halocarbures.

Page du système Halocarbures

La page de transmission des déclarations se divise en trois sections, comme l'illustre la figure 1. La section « **Identification de l'entreprise** » ne peut être modifiée directement; vous devez donc en faire la demande à halocarbures@environnement.gouv.qc.ca.

La section « **Personne responsable de la déclaration** » permet d'entrer les informations concernant la personne qui effectue la déclaration. À noter que la personne responsable peut changer d'une année à l'autre. Les informations entrées à son sujet seront conservées année après année. Tous les champs, sauf celui du poste téléphonique, sont obligatoires.

La section « **Transmettre des déclarations** » permet de sélectionner les déclarations annuelles que vous devez transmettre.

Figure 1 Page de transmission des déclarations annuelles de la PES

Environnement et lutte contre les changements climatiques Québec

enviroWEB HALOCARBURES Déclaration

Accueil Portail Québec Pour nous joindre Accessibilité Aide Fermer la session

version: 0.156.0
* Champ obligatoire

Déclaration des ventes/achats ou des reprises d'halocarbures

Identification de l'entreprise

Voici l'information que nous avons au dossier de votre entreprise. Si cette information n'est pas à jour veuillez nous transmettre vos nouvelles coordonnées au courriel suivant: halocarbures@environnement.gouv.qc.ca

Nom _____ No civique _____ Rue _____ Case postale _____
No intervenant _____ Municipalité _____ Pays _____ Province/État _____
No téléphone _____ Poste _____ Code postal _____ Complément d'adresse _____

Personne responsable de la déclaration

Nom * _____ Courriel * _____ No téléphone * _____
Prénom * _____ Courriel (confirmation) * _____ Poste _____

Transmettre des déclarations

Année déclarée *
2018 (A) Types de transactions réalisées pour cette année

Sélectionnez le fichier de type CSV que vous désirez transmettre à partir de bouton *Choisir un fichier*.

Vente/achat ? * (B) sélectionner un fichier vente ou achat _____ Parcourir... (C)
Reprise ? * (D) sélectionner un fichier reprise _____ Parcourir... (E)

(F) TRANSMETTRE DÉCLARATION

Québec
Gouvernement du Québec

Pour effectuer la transmission, vous devez :

1. Sélectionner l'année de déclaration **(A)**;
2. Indiquer si vous allez transmettre un rapport d'achats et de ventes d'halocarbures **(B)**;
3. Sélectionner **le fichier CSV** de votre rapport d'achats et de ventes d'halocarbures **(C)**;
4. Indiquer si vous allez transmettre un rapport de reprises et de valorisation d'halocarbures **(D)**;
5. Sélectionner **le fichier CSV** de votre rapport de reprises et de valorisation d'halocarbures **(E)**;
6. Appuyer sur le bouton Transmettre **(F)**.

Si les rapports transférés sont conformes aux spécifications présentées au chapitre 3, vous serez guidé vers la page de confirmation.

Si les rapports ne sont pas conformes, un message d'erreur détaillant les erreurs de format dans les fichiers apparaîtra.

3. FORMAT DES FICHIERS DE TRANSMISSION

Toutes les déclarations doivent être soumises en respectant les gabarits fournis. Les fichiers doivent être au format CSV avec un en-tête bien précis.

Les tableaux 1 et 2 suivants détaillent précisément les champs, donnent la définition de chacun d'entre eux ainsi que leurs caractéristiques. Pour un champ donné (A, B, C, etc.), tous les éléments mentionnés dans chacune des colonnes, à l'exception de l'en-tête, doivent répondre aux caractéristiques indiquées.

Lors de l'enregistrement du fichier dans votre calculateur, **vous devez sélectionner le type de fichier « CSV »**, qui est le seul type de fichier accepté par le système de transmission.

Tableau 1 Caractéristiques des champs du rapport d'achats et de ventes

Colonne (*obligatoire)	Nom	Type	Longueur maximale	Note
A*	Type de transaction	Caractère	5	ACHAT ou VENTE
B*	Type d'halocarbure	Texte	60	
C*	Quantité (kg)	Nombre à virgule	Voir note	de 0,01 à 99999999,99
D*	Client/fournisseur	Texte	60	
E*	Case postale	Texte	15	S'il s'agit d'une case postale, les colonnes F et H ne sont pas requises
F*	Numéro civique	Nombre	6	
G	Suffixe	Texte	6	Suffixe du numéro civique c.-à-d. ½, A
H*	Nom de rue	Texte	60	
I	Note pour adresse	Texte	60	C.-à-d. 2 ^e étage
J*	Municipalité	Caractère	60	
K*	Province	Caractère	60	
L*	Pays	Caractère	60	
M*	Code postal	Texte	10	

Tableau 2 Caractéristiques des champs du rapport de reprises

Colonne (*obligatoire)	Nom	Type	Longueur	Note
A*	Type d'halocarbure	Texte	60	
B*	Quantités de bouteilles de récupération	Nombre entier	5	
C*	Format des bouteilles	Texte	60	Ajouter entre crochets [] le traitement prévu ou effectué ¹
D*	Quantité d'halocarbures usés repris (kg)	Nombre à virgule	Voir note	de 0,01 à 99999999,99
E*	Entreprise où les halocarbures ont été livrés	Texte	60	
F*	Case postale	Texte	15	S'il s'agit d'une case postale, les colonnes G et I ne sont pas requises
G*	Numéro civique	Nombre	6	
H	Suffixe	Texte	6	Suffixe du numéro civique c.-à-d. ½, A
I*	Nom de rue	Texte	60	
J	Note pour adresse	Texte	60	C.-à-d. 2 ^e étage
K*	Municipalité	Caractère	60	
L*	Province	Caractère	60	
M*	Pays	Caractère	60	
N*	Code postal	Texte	10	

¹ Pour chacune des lignes concernant un halocarbure usé ou des contenants vides que vous retournez à votre fournisseur ou à votre maison mère, vous devez inscrire [Retour].

Lorsque vous envoyez un halocarbure usé dans un lieu pour qu'il soit traité ou éliminé, vous devez, pour chaque ligne, inscrire le traitement prévu :

- [Éliminé] : Destruction de l'halocarbure usé par un procédé d'incinération ou par un procédé chimique de façon à ce que la nature de cet halocarbure soit définitivement modifiée.
- [Recyclé] : Nettoyage sommaire des impuretés de l'halocarbure usé sans toutefois qu'il retrouve ses spécifications originales comme produit vierge.
- [Régénéré] : Traitement de l'halocarbure usé de manière à ce qu'il retrouve ses spécifications originales comme produit vierge.
- [Valorisé] : Utilisation de l'halocarbure usé pour un usage autre que celui pour lequel il était initialement fabriqué, laquelle pouvant requérir un certain traitement préalable.



**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 